

Auchy-lez-Orchies *Etude toponymique*

Bruno Fourot

Si vous demandez aux anciens du village de où vient le nom d'Auchy, invariablement, on vous répondra qu'un moine appelé Alcy serait venu défricher la région au Moyen-Age et aurait laissé son nom aux terres qu'il venait de mettre en valeur. Sans être farfelue, cette explication n'est pas non plus satisfaisante, que ce soit historiquement ou étymologiquement.

On dit toutefois que toute légende contient un fond de vérité et il n'est pas impossible que des religieux aient participé à certaines extensions du terroir pendant le haut Moyen Age.

L'église est en effet placée sous le vocable de Ste Berthe de Blangy, parente de Ste Rictrude, fondatrice de l'abbaye de Marchiennes vers 630. On ne peut expliquer le choix assez surprenant de cette sainte, qui vivait à une centaine de kilomètres d'Auchy, que si elle eût possédé certains intérêts sur le territoire actuel de la commune.

Par ailleurs, Alcy a été utilisé comme nom de personne au Moyen Age, comme en atteste E.Mannier, qui cite le Domesday Book anglais du XIème siècle, dans lequel ce nom apparaît plusieurs fois et notamment un dénommé Alcy de Fereng (Férin, près de Douai ou de la région de Ferrain, près de Tourcoing).

Qu'un moine portant ce nom ait laissé un souvenir dans la tradition orale du village n'a rien d'impossible, mais qu'il ait donné son nom à ce même village, c'est beaucoup plus hypothétique.

D'abord parce que certains lieux-dits ont une origine franque, voire gallo-romaine.

Ces lieux-dits ne sont pas implantés en des endroits stratégiques ou sur les meilleures terres, ce qui implique nécessairement qu'une partie du vil-

lage actuel ait été occupé avant cette invasion franque au Vème siècle.

Nous allons donc voir comment expliquer au mieux l'origine de ce nom.

Il existe cinq villes ou villages portant le nom d'Auchy :

- Auchy lez Orchies, dans le Nord
- Auchy la Montagne, dans l'Oise
- Auchy les Hesdin, Auchy au bois et Auchy les Mines, dans le Pas-de-calais.

A ces cinq villes, on peut ajouter des localités qui portent un nom différent, mais qui se sont écrit de la même façon dans les actes anciens :

- Haussy, dans le Nord
- Auxy-le-Château et Ausques, devenu Nordausques et Zudausques, dans le pas-de-Calais.

M.Dauzat pense que d'autres communes ont sans doute une origine similaire, ou du moins ont une racine semblable : Auchel (62), Aucey-la-plaine (50), Aussac (16 et 81), Ausson (32), Aussos (31), Auxy (45), Aussevielle (64).

Pourquoi ne pas assimiler tous les noms commençant par *aus*, *aux*, *auch*, *hal*, *hau*, etc ?

Les ouvrages de toponymie, bien que rédigés pour la plupart avec beaucoup de rigueur, ne s'appuient bien souvent que sur la linguistique, en omettant l'histoire et la topographie de chaque lieu. Il en découle des règles d'or, des recettes que l'on applique à chaque village et, bien que généra-

lement les hypothèses avancées soient fort acceptables (et souvent confirmées par l'archéologie), il existe trop d'exceptions vérifiées pour permettre une application systématique de ces règles.

L'étymologie de la ville d'Auchy, dans le Gers, ainsi que d'intéressantes recherches sur le village d'Aucey, dans la Manche, démontrent qu'il faut éviter les généralisations.

On retrouve également le nom d'Auchy attribué à d'anciens fiefs du Pas-de-calais :

-Auchy, fief de la paroisse de Sallau, devenu Sallaumines (62)

-Auchy à l'eau, fief de la paroisse de Lillers (62)

Un lieu-dit de la ville de Marcinelles, près de Charleroi est appelé Auchies.

Il faut parfois se méfier de l'orthographe actuelle d'un nom. Ainsi, il existe, à Bourghelles, une rue du pont d'Auchy. Il s'agit en fait du nom du propriétaire de la ferme voisine du pont, nommé Dauchy. Celui-ci avait sans doute un lointain ancêtre alcyquois, mais le pont en question n'a, lui, rien à voir avec notre commune.

Ce nom, très courant dans la région, a curieusement retrouvé son apostrophe initiale.

Comme nous l'avons vu, il est très souvent utile de connaître la topographie d'un village pour en déterminer son origine.

Auchy est situé à une altitude moyenne de 50 mètres. Le point le plus haut est à 52 mètres au croisement de la D.549 et de la rue de l'Obeau, en limite de Cappelle. Le point le plus bas est à 31 mètres, au « confluent » des courants Delcroix et de l'Hôpital qui font la séparation d'Orchies et de Nomain.

Du Rossignol, on distingue parfaitement les centrales thermiques du valenciennois, vers l'est. Du Hem, on aperçoit vers le sud, sud-ouest, les anciennes installations minières du Douaisis et de l'Artois.

Quand on regarde vers l'ouest, l'horizon est bouché par le village de Bersée, situé approximativement à la même altitude, et surtout par la butte de Mons-en Pévèle, un peu plus loin. On remarque cependant une dépression très nette entre Auchy et la Cardonnerie, au niveau du riez.

En venant de Cappelle, au Nord-ouest, on passe de 37 mètres au niveau du courant de l'Hôpital, pour atteindre 49 mètres à l'église. Il en est de même lorsque l'on vient du nord-est, puisque l'on passe de 31 à 49 mètres.

Le centre d'Auchy constitue donc une butte, visible aussi bien depuis Flines que de Faumont ou du Plumont, à Genech.

Signalons, enfin, que le courant de l'Hôpital prend sa source au hameau Deregnaucourt, bien qu'aujourd'hui cette source ait tari, le courant n'étant plus constitué que par la convergence des fossés de drainage environnants.

Le deuxième élément à prendre en considération lorsqu'on parle de toponymie, c'est l'histoire locale.

Quelques sources écrites et des publications de recherches archéologiques nous permettent de nous faire une idée de l'histoire de notre pays de Pévèle.

Les rares trouvailles archéologiques concernant la préhistoire de cette région laissent à penser qu'elle ne fut habitée qu'épisodiquement jusqu'au Néolithique. Le climat rigoureux des périodes glaciaires ne permettait pas aux hommes de s'installer dans une région entièrement dépourvue d'abris naturels.

Les tribus de chasseurs nomades n'ont pas pu laisser un nom à des territoires qu'elles ne faisaient que traverser.

Quelques trouvailles isolées, silex et pointe uniface du Moustérien (- 100000-36000), ainsi qu'une station de la même époque à Mons-en-Pévèle, ne permettent pas de conclure à une occupation continue de la région.

En tout état de cause, cette civilisation aurait été anéantie vers -35000 à cause d'un froid extrêmement rigoureux. On ne sait évidemment rien de la façon de communiquer de l'homme de Néanderthal, et il ne faudra pas moins de 27000 ans avant de voir arriver une nouvelle civilisation pendant le Mésolithique (-8000 -4000).

Encore une fois, quelques silex trouvés à Bouvignies, Beuvry ou en Pévèle belge, ne permettent aucunement d'affirmer que l'homme s'y est installé de façon sédentaire.

Ce n'est qu'au Néolithique (vers -4000 dans le Nord de la France), avec la naissance de l'agriculture, que l'on trouve trace d'une présence humaine constante en Pévèle. Des vestiges de cette période ont été découverts dans de nombreux villages.

Une hache polie a été découverte à la Froidure à Auchy. Celle-ci ne constitue qu'une trouvaille isolée, au sujet de laquelle on ne peut tirer aucune conclusion d'occupation du site, mais des dizaines de stations, à Orchies, Bouvignies, etc.. démontrent que la région était assez densément peuplée pour l'époque. De plus, la nature du sous-sol était favorable au travail de la poterie, utilisée pour conserver les grains.

Quel peut être l'apport en matière de toponymie pour cette période ?

Charles Rostaing, tout en reconnaissant que l'on ne sait pas grand chose de ces langages, avance quelques toponymes d'origine ligure, phénicienne, ibère, etc., qu'il regroupe sous le nom de base pré-indo-européenne. Il est assez peu vraisemblable que ces noms concernent nos contrées septentrionales.

Il est souvent admis que les noms de rivières et montagnes ont une origine très ancienne, souvent pré-celtique, mais rien, dans l'état actuel de nos connaissances ne permet de l'affirmer de manière certaine. De plus, le latin comme les langages celtiques sont dérivés de cette base indo-européenne. Comme ces deux langues ont donné naissance à

une majorité de noms de lieux, la nuance est difficile à établir entre la langue primitive et ses dérivés.

Il faut attendre le deuxième âge du fer (- 500) pour voir arriver les belges d'outre -Rhin (ce qui a fait dire à César qu'ils étaient germains, alors qu'il est établi aujourd'hui qu'ils étaient celtes).

De quelle façon ont-ils supplanté les éventuelles populations locales à leur arrivée ?

S'ils ont trouvé des territoires occupés à leur arrivée dans notre région, ces belges, au caractère guerrier, ont dû disputer les sites privilégiés aux populations locales, à moins que ces dernières n'aient préféré prendre la fuite.

Il est assez peu vraisemblable que ces deux civilisations se soient amalgamées progressivement, comme le feront plus tard gaulois et romains.

Si les agriculteurs du Néolithique avaient donné un nom à chacun de leurs bois, à chacune de leur rivière, leurs successeurs, qui ne parlaient évidemment pas le même langage, ont rebaptisé chaque endroit leur permettant de se repérer. Quelques mots celtiques nous sont parvenus comme dunum, la colline, briva, le pont, etc..

Les celtes n'ayant pas une culture écrite, leur vocabulaire nous est très mal connu. Pour le reconstituer, nous ne pouvons nous référer qu'aux idiomes néo-celtiques, tels que le gallois ou l'irlandais ancien, dans lesquels on retrouve des termes communs, certainement dérivés de la langue commune primitive. Dun, se dit dans toutes ces langues pour une hauteur, une élévation de terrain, mais ce même mot se retrouve aussi dans les langues germaniques, ce qui complique considérablement la tâche des chercheurs.

L'utilisation de cette langue en toponymie est donc à manipuler avec beaucoup de précautions. Dans ce sens là, beaucoup d'adeptes du celtique ont recherché des étymologies d'après la phonétique du nom actuel, sans tenir compte des changements que le temps avait pu leur faire subir. Le

problème est que, généralement, on ne connaît pas ces variations, surtout en ce qui concerne les villages.

Il est donc particulièrement difficile de faire la preuve d'une étymologie celtique, même si la logique voudrait qu'il en soit le plus souvent ainsi. L'argument primordial plaçant en faveur des noms celtiques dans notre région, vient du fait que les belges sont le plus anciens peuple que l'on puisse rattacher à notre histoire moderne.

J. Johnson nous dit que les noms de lieux sont généralement très anciens et remontent à l'époque où les hommes s'y sont installés. Ils ont naturellement voulu donner un nom à ces terres qu'ils cultivaient et défendaient. Par ailleurs, on sait que le territoire des différentes tribus était délimité très précisément (l'administration romaine reprendra ces limites pour former ses *civitas* et les premiers évêques les reprendront à leur tour pour tracer les grandes lignes de leurs diocèses). On peut supposer que, s'ils avaient délimité les frontières de leurs territoires, ils avaient besoin de références topographiques et il fallait bien donner un nom à tel cours d'eau, tel bosquet, tel marais, tout point susceptible de marquer une frontière naturellement. Ceci est particulièrement vrai pour le pays de Pévèle, zone frontière entre les territoires atrébates, nerviens et ménapiens.

L'éloignement relatif des « capitales », Arras pour les Atrébates et Cassel pour les Ménapiens, peut laisser supposer que la Pévèle constituait un poste avancé de surveillance. N'oublions pas que ces tribus étaient dirigées par une aristocratie guerrière, âpre à défendre son bien. La résistance qu'ils ont opposé à César suffit à le démontrer.

L'habitat en milieu boisé et marécageux, à cette époque, est très mal connu. La photographie aérienne a permis aux archéologues de se faire une idée de cet habitat, mais uniquement dans les grandes plaines céréalières, de la Picardie notamment.

Sur nos terres argileuses, on peut juste supposer que l'habitat ne devait pas être implanté de manière définitive sur un même site, à cause de l'é-

puisement rapide des terres, dû à une agriculture encore primitive, bien que les gaulois aient été parmi les plus avancés de leur temps en cette matière.

Si nous n'avons pas confirmation de déplacement de villages en Pévèle, faute de découvertes archéologiques importantes, Georges Duby cite des exemples de villages, en région parisienne, où les traces de cabanes étaient ensuite recouvertes de cultures. Ces habitations ne devaient cependant pas être déplacées très loin, mais de récentes études palynologiques ont démontré que la forêt, en Belgique, était beaucoup plus clairsemée qu'on ne l'avait longtemps crû, donc que ces peuples n'avaient pas attendu les Romains pour défricher des clairières de plus en plus vastes. Des éléments de microtoponymie devaient quand même subsister, ces éléments pouvant donner leur nom à des villages implantés en des endroits stratégiques, sur des hauteurs, à proximité d'un cours d'eau, d'une source et de la forêt.

En ce qui nous concerne, l'abbé Vitasse, dans sa monographie d'Auxy-le-Château, remarque que, si l'orthographe du nom a varié avec le temps, il a conservé dans toutes ses transformations une racine commune se référant à la hauteur, du celtique *al*. La forteresse d'Auxy s'élève à plus de 60 mètres au dessus de la vallée de l'Authie et un quartier de la ville s'appelle la Montagne.

M. Tailliar cite le dictionnaire scoto-celtique de M. Bullet pour la même étymologie, précisant que ce monosyllabe paraît avoir fait partie de la langue primitive. Le dictionnaire de M. Bullet, cité très souvent par Mannier, est à utiliser avec beaucoup de précautions car il renferme énormément d'aberrations.

Albert Carnoy nous donne également cette explication d'habitation sur la hauteur pour le hameau d'Auchies à Marcinelles. Il ne précise pas s'il s'agit d'une racine latine ou celtique, précision importante car on la retrouve dans les deux idiomes.

M. Carnoy pense que la fréquence d'un toponyme implique de faire appel à la topographie plutôt qu'à l'anthroponymie pour trouver son origine.

Le principal reproche fait à cette explication d'habitation sur la hauteur est que tous les Auchy ne sont pas situés à une altitude importante.

Qu'appelle-t-on hauteur dans nos régions où un mont atteint péniblement 107 mètres ?

L'aperçu topographique nous montre que le centre du village constitue bien une butte, une hauteur, et cette explication ne saurait être complètement rejetée.

Les autres hypothèses pro-celtiques sont, elles, un peu plus fantaisistes.

M. Duthilloeul voit une situation près d'un bois (de *al*, tout et *chi*, le bois). Le père Duplessis pense à une prairie (de *aug*, le pré). Ces explications ne conviennent pas, surtout en Pays de Pévèle, entièrement recouvert de bois et de prairies à l'origine.

Une autre explication pourrait être intéressante si l'on arrivait à trouver confirmation de l'existence d'une divinité celto-belge appelée Alcis. Intéressante car tous les Auchy ou Auxi actuels sont situés sur le territoire de la Gaule Belgique, délimité grossièrement à l'ouest par la Seine et la Marne.

L'idée la plus couramment admise sur l'origine d'Auchy est gallo-romaine.

Au premier siècle av. J.C., Jules César va conquérir la Gaule et, après une résistance acharnée, les belges, comme les autres tribus, vont devoir rendre les armes. Les romains vont, peu à peu, imposer leur culture, leurs techniques artisanales, leur religion et leur administration sur toute la Belgique. L'immensité des territoires conquis empêchait bien sûr les romains d'imposer une administration exclusivement latine. Le climat de la Belgique n'attirait pas vraiment les civils de la péninsule, qui considéraient ce pays comme l'extrémité du monde. Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'ils soient jamais venus jusqu'à chez nous. Les trouvailles de pièces de monnaie frappées à Rome ne signifient en aucune manière qu'elles aient été perdues par des gens venus s'installer dans la région. Quelques vétérans des armées ont bien reçu un lot de terre dans les territoires conquis mais, là encore,

ces gens n'étaient pas forcément romains, les légions de César recrutant des hommes de toutes origines.

Ils allaient donc offrir des postes relativement importants à l'ancienne aristocratie locale. C'était là une pratique très subtile, même si elle était quasiment obligatoire, car cette aristocratie, enorgueillie par la confiance de l'occupant, allait à son tour imposer au peuple une assimilation progressive de la culture romaine. Les personnages importants ne tarderont pas à adopter la langue et les moeurs de la grande cité et prendront même des noms latins. Les romains sauront à leur tour retenir des éléments de la culture gauloise, notamment en matière d'agriculture, où les gaulois étaient largement supérieurs à leurs envahisseurs.

Cette interpénétration des deux cultures allait donner naissance à la civilisation gallo-romaine.

Dans les campagnes, les romains vont créer des domaines immenses, les *villae*. Ces exploitations, avec les habitations des domestiques vont donner leur nom à bon nombre de villes et de villages actuels. Ainsi, les toponymistes pensent que les villages de notre région se terminant en *y* se sont formés à partir d'un nom propre gallo-romain, un propriétaire de villa, auquel venait se greffer le suffixe (*i*)*acum*, marquant la propriété.

Auchy serait donc formé à partir d'*Altius* ou *Alcius*, devenu *Alciacum*, le domaine d'Alcius.

Quelle critique peut-on apporter à cette explication ?

Si le but initial du toponymiste consiste à rechercher la forme la plus ancienne du nom étudié, quelle peut être la valeur de cette forme ?

En ce qui concerne Auchy, il s'agit de *Auxiaco* sur une pièce de monnaie mérovingienne trouvée à Auxi-le-Château, qui était donc ultérieure à l'occupation romaine.

Doit-on pour autant en conclure que Auchy a une origine germanique ?

Les nombreux vestiges gallo-romains trouvés en

Pévèle laissant supposer que la plupart de nos villages devaient avoir un nom dès cette époque (une tuilerie et un dépotoir gallo-romain ont été découverts à Auchy).

Alciacum, qui est la forme que l'on rencontre le plus dans les actes anciens n'est qu'une latinisation tardive d'un nom roman. M. Longnon expliquait que la finale *y* ou *cy*, dans la moitié nord de la France peut représenter un suffixe gallo-romain *iacum* ou *ietum*. Les scribes du Moyen Age, incapables de discriminer les deux séries, ont latinisé au hasard.

M. Herbillon, qui a traduit le célèbre ouvrage de toponymie de M. Gysseling, modère un peu les affirmations de ce dernier, en soulevant le problème de la graphie et des latinisations tardives. Il faut savoir que le latin vulgaire s'est peu à peu substitué au latin classique et, qu'entre le Vème et le VIIIème siècle, même le clergé est devenu de moins en moins érudit et a rapidement oublié le latin classique (St-Eloi prêchait en latin vulgaire).

C'est Charlemagne, dans son rêve de restauration du grand Empire d'Occident, qui a imposé un retour à l'enseignement et à la pratique du latin classique, la langue des empereurs.

Mais, entre-temps, un parler roman, issu du latin vulgaire, était né, langue intermédiaire entre le latin et l'ancien français que l'on commence à discerner vers 840.

Ces latinisations approximatives ou artificielles sont flagrantes quand on regarde, par exemple, l'histoire du nom d'Auchy-les-Hesdin. On ne trouve pas moins de onze graphies différentes, latinisées ou non, entre 648 et 1197 : Alciacus (648), Alzi (1079) et Alziacum la même année, Alchi (1112), Alchiacum (1123), Alci (1140), Auchy (1170), Acciacum (1183), Auci (1186, Alcheium et Aucheium en 1179). On pourrait en citer d'autres en étudiant les autres Auchy, mais cet exemple se suffit à lui-même. Le domaine d'Alcius est certes une possibilité mais certainement pas une certitude.

Des exceptions aux règles de la linguistique constituent un deuxième point faible pour cette théorie.

Ainsi Auch, dans le Gers, bien qu'ayant une racine semblable, tire son nom de la tribu ibérique des *Aussi*.

Aucey-la-Plaine, dans la Manche, serait également, selon Dauzat, un domaine d'Alcius (le suffixe *ey*, très courant dans cette région, correspondrait à notre *y*. M. De Verdon, maire de cette commune, a écrit une monographie de son village et, parmi les hypothèses qu'il a recensées, il en est une qui semble assez convaincante. Aucey viendrait de la tribu des Oximiens ou Ossismii, mentionnés dans le sud de l'Avranchin, et, sous César, dans les actuelles Côtes d'Armor.

Plus près de chez nous, Cauchy à la Tour, dans le Pas-de-Calais, a bien une origine gallo-romaine, mais vient du latin *calciata*, la chaussée, et non d'un certain Calcius ou d'un nom voisin (on ne regarde à une approximation pour étayer ses dires), comme on l'aurait affirmé si on ne connaissait depuis toujours la voie romaine de Théroüanne à Arras, sur laquelle est situé Cauchy.

Dans ce même département, Sauchy ne vient pas d'un hypothétique Salcius, mais du latin *salix*, le saule.

Certains noms gallo-romains sont sans doute dérivés de noms gaulois. On sait que le latin s'est substitué à la langue locale un peu dans les mêmes conditions que le français en Algérie pendant la colonisation. Tout le monde connaît Alger, mais peu de gens savent qu'il s'agit simplement de la « francisation » phonétique du nom arabe *al'djazair*, signifiant les îles.

Une latinisation du celtique est d'autant plus acceptable, en ce qui nous concerne, que la racine *al* est commune aux deux langues et que, de ce fait, le nom aurait gardé un même sens.

En ce qui concerne le hameau d'Auchies, en Belgique, vous remarquez la terminaison en *ies*, typique des noms germaniques de l'époque mérovin-

gienne. Citons une nouvelle fois M. Gysseling : « Juvigny, par exemple, doit remonter au gallo-romain *juviniacum*, Juvignies au mérovingien *givi-niacas* ; certains noms toutefois ont glissé d'un genre à l'autre et les scribes ont parfois commis des confusions ».

Il est évident que l'on peut comparer Auchy, Auchies et Juvigny, Juvignies et que, une nouvelle fois, les données de la linguistique sont insuffisantes pour dégager la moindre conclusion.

Dans le même ordre d'idées, la ferme d'Hellignies, entre Auchy et Coutiches, sur un plan de 1716 était appelée cense d'Hergny ou Hellegnies. M. Gysseling, se référant la forme la plus ancienne qui nous soit connue, en fait un dérivé d'*helinias*, de l'époque mérovingienne.

Cependant, des découvertes archéologiques démontrent une occupation du site dès l'époque romaine et il ne serait pas étonnant que l'on y trouve une présence humaine antérieure. Cette ferme est en effet bâtie sur la source du courant du Guéron-delle, limite antique de la tribu des Atrébates.

Ce que l'on peut retenir de tout ceci, c'est qu'en matière de toponymie, rien n'est jamais certain. Même chez les auteurs réputés pour leur très grande érudition on trouve des choses sujettes à discussions, voire complètement aberrantes.

Voilà pourquoi il serait présomptueux d'affirmer quoi que ce soit en l'absence d'éléments nouveaux que seule l'archéologie pourrait nous apporter.

Alors, peut-être bien, après tout, que le moine Aley n'est pas tout à fait étranger à la création de notre village.

P31 / 126 : AUCHY LES ORCHIES 1819



Rues, hameaux et lieux-dits d'Auchy- Lez-Orchies

Faute de découvertes archéologiques importantes et de sources écrites antérieures à la fin du XIIème siècle, l'étude des lieux-dits est le seul moyen que nous ayons de reconstituer un peu de l'histoire ancienne du village.

Auchy, aujourd'hui, se présente comme un ensemble de petits hameaux que l'urbanisation a tendance à relier progressivement les uns aux autres.

Certains existaient sans doute déjà à l'époque romaine, d'autres sont apparus un peu plus tard, quand les francs sont venus s'installer en périphérie des domaines existants.

Le Moyen-âge nous a laissé ensuite le témoignage d'une extension des terroirs, consécutive aux grands défrichements.

Les paroisses, créées à partir du IXème siècle, vont contribuer à un premier rassemblement de ces différents domaines, pour donner naissance au village que nous connaissons aujourd'hui.

Nous avons divisé notre étude en six chapitres. Le premier concerne les lieux-dits et hameaux qui figurent encore sur les cartes d'état-major. Les suivants, regroupés par thèmes, nous permettent d'évoquer des noms aujourd'hui disparus. Ces lieux-dits, nous les connaissons grâce aux terriers de l'abbaye de Flines, conservés dans la série 31 H des Archives Départementales (Un terrier était une sorte de cadastre avant la lettre, à ceci près qu'il ne répertoriait que les terres d'une même seigneurie. Ces seigneuries étant relativement nombreuses à Auchy, nous ne pouvons prétendre établir un recensement exhaustif, car nous ne possédons pas de terrier pour chacune d'entre elles).

Chaque fois que cela a été possible, nous avons fait figurer la première mention connue de chaque lieu-dit. Puis, nous avons tenté de les localiser et de déterminer leur origine, ce qui sera inmanquablement l'objet de controverses et discussions. C'est pourquoi nous vous invitons à nous faire connaître les noms et explications que vous ne trouveriez pas dans ce recueil.

Lieux-dits et hameaux actuels

Les lieux-dits et hameaux actuels ont pratiquement tous une origine très ancienne. Les archives de l'abbaye les mentionnent en effet dès 1272.

A cette époque, les noms de personnes sont encore constitués d'un prénom suivi d'un sobriquet permettant de distinguer les homonymes. Ce sobriquet vient très souvent de l'endroit où habite la personne concernée, ou de l'endroit où habitait l'un de ses ancêtres. Le surnom est devenu héréditaire entre le XIIème et le XIVème siècle selon les régions. En ce qui nous concerne, on peut considérer que le fait était acquis avant la fin du XIIIème siècle, puisque l'on rencontre très souvent l'indication « Jehan li clerc, fuis (fils) Gérard », par exemple.

Ainsi, en 1272, on peut citer Godin dou Metz, Gerard de le Planque, Pieron dou Pont, Oston dou Ponchiel, Obert dou Ham, Jakèmes de Regnaucourt.

Certains endroits sont nommés expressément : Gerard Piédanais paie une rente de 4 sous pour « un bonnier de tière en le Sauvaigerie ».

Thiebaut li clerc rend « un capon pour trois cents de tières vers Renaucourt ».

Certains de ces lieux-dits ont une explication qui tombe sous le sens, d'autres ont une étymologie que l'on retrouve grâce à l'ancien français. Quelques-uns, enfin, gardent une signification des plus mystérieuses.

Le Metz, du latin mansum, est une habitation rurale avec les terres qui en dépendent. Parfois, le metz désigne la maison seule et les terres constituent la mesure.

On le rencontre sous différentes formes : meis, més, metz et éventuellement avec un qualificatif (Jolimetz, Beaumetz, Herbometz - la ferme d'Herbo ou Herbeau). Manoir et manage ont le même sens.

Le manse, dans notre région, est apparu, au VIème ou VIIème siècle, en tant que division d'un domaine plus important, la villa. A l'époque carolingienne, c'est encore une unité fiscale et une unité d'exploitation « ajustée aux forces et besoins d'une famille ».

Ce petit domaine nécessite au moins un train de culture pour être travaillé. Son détenteur est donc un laboureur et ces manses deviendront généralement de grosses fermes seigneuriales ou d'abbayes par la suite.

En ce qui nous concerne, le Metz faisait partie d'un fief relevant du château d'Orchies. Près des bâtiments agricoles était construit un petit château-fort, qui devait tomber en ruines dès le dix-huitième siècle.

Il semble qu'on l'appelle parfois le Vieux Metz (1272).

L'emplacement de ce château-ferme nous est connu grâce aux documents de l'abbaye et à une photo aérienne du village sur laquelle on distingue ce qui semble être des restes de fondations : « 1/2 bonnier de tière gisant au viés Mez, tenant au chemin du Metz, à Auchy » et « deux tiercerons que tient Jehan Courte-cuisse l'aisné, séant en deux pièces auprès du viel mez...tenant vers soleil levant au chemin allant du castelet à l'église d'Auchy » (autrefois, l'entrée du châtelet se faisait en face du chemin du Metz).

Le Pont constituait autrefois un hameau à part entière. Le pont en lui-même était appelé le pont du Pont.

En 1759, il est appelé Pont Meublond, vraisemblablement d'après le nom du plus proche voisin, bien que ce nom ne se rencontre pas dans les registres paroissiaux d'Auchy.

Il permet de franchir le courant de l'Hôpital. Ce courant prend sa source derrière le hameau de Regnaucourt, sert ensuite de limite avec Nomain et contourne Orchies, où il passait à proximité de l'hôpital Théomolin, d'où son nom. Cet hôpital occupait les locaux de l'abbaye de l'Honneur-Notre-Dame, qui avait été transférée à Flines.

Pour franchir ce courant au bout de l'actuelle rue Jacob Martinache, une simple planche était posée en travers, qui devait donner son nom au hameau de la Planque.

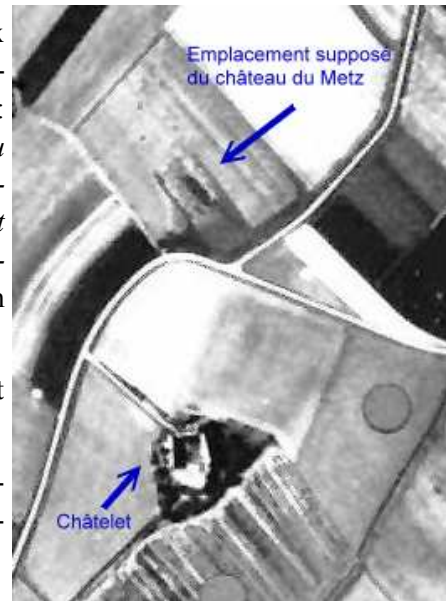
A la limite d'Orchies, un petit pont, un Poncheau, constituait un troisième point de passage sur le cours d'eau.

Le hameau de Regnaucourt n'était constitué autrefois que d'une partie de l'actuelle rue Deregnaucourt.

Le début de la rue, de la ferme Dubus jusqu'à la ferme Dedeuxville s'appelait le Chêne.

Son nom vient d'un nom d'homme germanique, Reginald (Ragin Wald), associé au suffixe latin *-tem*, le domaine. M. Dauzat, pour le village de Renaucourt, dans la Haute-Saône, cite la forme Rainaldi Curtis au onzième siècle.

Le nom a varié avec le temps et on le trouve écrit Renaulcourt, Regnaucourt, Regnaulcourt et même



Ornoncourt. Aujourd'hui encore, les alcyquois disent parfois « Arnaucou't ».

M. Duby, dans son histoire de France, nous dit que les noms de lieux se terminant par le suffixe court, après un nom d'homme germanique, ne sont pas nécessairement des domaines fondés par les francs, mais, plus souvent, des domaines gallo-romains, débaptisés au VIIème ou VIIIème siècle au profit de noms germaniques.

Ce qui est très vraisemblable en ce qui nous concerne, car c'est au hameau de Regnacourt que l'on a découvert des vestiges gallo-romains.

De plus, son implantation à proximité de la source du courant de l'hôpital en fait sans doute l'un des plus anciens du village, la présence d'une source étant déterminante pour le choix d'un site d'habitat.

Pour les amateurs de généalogie, il faut signaler que les nombreuses personnes nommées Deregnacourt, Renaucourt, Dernoncourt, Renoncourt, etc ont toutes un lointain ancêtre originaire de notre village.

Le Chêne est appelé Quesne de renaucourt ou Quesne de la croix en 1539.

En 1313, on trouve le Cromp quesne, le chêne tordu. En 1702, l'abbaye « *tient un bonnier séant au Cron Quesne, tenant au chemin qui mène de l'église d'Auchy au Hem* » (C fief 553). Celui-ci se trouvait donc à l'intersection de la route indiquée et de celle de Coutiches, qui portait le nom de place Chastelain au XVIIIème siècle.

Les carrefours étaient très souvent signalés par un arbre remarquable, le plus souvent un chêne. C'était le cas au croisement du Vert-Bois et de la Froidure. Un dénombrement du fief de la Hargerie à Bersée, qui comprenait des terres à cet endroit, cite le « *chemin du hamel de le froidure au quesne du vert-bois* », en 1696.

Le Vert-Bois n'est cité qu'assez tardivement (1542), alors que la Froidure l'est vers 1400 : « *3 bonniers entre le cocquerie et le Froidure, nommés le fief de la poterie* » (B.3853)

On distingue parfois la haute et la petite froidure que l'on situe entre le Châtelet et le hameau qui porte ce nom actuellement.

En 1702, on trouve encore « *la ruyelle menant de la grande froidure à la petite froidure* » et le manoir de la vieille froidure. Ce nom évoque, bien sûr un endroit particulièrement exposé aux mauvais vents du nord, où il fait le plus froid.

Le Hem également tire son nom des invasions germaniques, mais les spécialistes sont partagés sur son origine.





Les francs, à leur arrivée dans la région, n'ont pas supplanté les populations locales, mais se sont installés sur des écarts, sur des terrains qu'ils ont défrichés et mis en valeur. Le Hem, du francique Heim, la demeure, était donc un hameau, par opposition au domaine existant.

Maurits Gysseling nous dit que Hem viendrait d'un mot roman emprunté au germanique Hamma, désignant une pointe de terre ferme s'avancant en terrain inondé. Hem, Corbehem, Hamel, etc. viendraient de hamma, tandis que haima, la demeure, aurait plutôt donné des noms se terminant en Hain, ain, en, comme Wannehain.

Quand la linguistique n'est pas suffisante pour trouver une explication certaine, l'observation du terrain peut nous être d'un grand secours.

Que ce soit à Auchy, Flines, Mons-en-Pévèle ou Bouvignies où l'on rencontre ce toponyme, la topographie dément la théorie de M. Gysseling. Par contre, on remarque qu'ils sont toujours situés en périphérie du village ou du moins loin du centre. La première explication semble donc mieux convenir.

Le Moulin (à l'emplacement de l'usine de jouets actuelle) est cité dans le cartulaire de l'abbaye en 1291, pour une rente sur une pièce de terre gisant au molin Watiers (Watiers De Raisse, premier propriétaire connu du moulin). L'histoire des moulins fera l'objet d'un chapitre spécial.

Le Rossignol est signalé dans les terres en jachère en août 1313 : *«Un quartier de tière tenant au Louskignot»*.

Cet endroit est resté boisé jusqu'à une époque très récente et sans doute qu'un rossignol venait y faire entendre son chant mélodieux. En 1506, Jehan du Molin paie une rente sur *« un bosquet que l'on dit Losquinolt »*.

On peut également envisager l'hypothèse d'un quartier où résidait un nommé Rossignol, surnommé ainsi pour ses aptitudes au chant ou au sifflement.

Le Bar n'est cité que dans un nom de personne en 1461 : *« Jehan Du Bar fait rapport d'un manoir sis au Donjon d'Auchy »*

M. Dauzat, dans son dictionnaire des noms de lieux nous dit pourtant que ce nom aurait une origine gauloise pour désigner une hauteur. Cette rue est effectivement en pente, mais toutes les terres environnantes sont constituées d'une succession de monticules qui ne permettent pas de distinguer une hauteur plus importante qu'ailleurs, même si les labours et l'érosion ont sans doute arasé le paysage.

L'appellation récente (la plupart des hameaux et lieux-dits avaient reçu un nom bien avant le quinzième siècle) nous suggère plutôt un dérivé de nom propre, la ferme d'un nommé Du Bar.

Comme pour le rossignol, il est difficile de savoir si c'est le lieu-dit qui a donné son nom à une personne y habitant ou l'inverse.

Le Noir Debout : Dans le terrier de 1346, « *Pierre Roussel tient ½ bonnier de jardin au bout d'Auchy, tenant au chemin de la maladrerie et aux tières de St-Pierre en Douay* ».

En 1451, on trouve « *...au debout d'Auchy...* » et en 1592, « *...au bout d'Auchy, aboutant au chemin qui maigne de l'église d'Auchy à Orchies* ».

L'appellation Noir Debout n'apparaît ni sur les terriers ni sur les plans avant le premier cadastre de 1819. Cela élimine la théorie du bout du village qui s'enfonçait dans une sombre forêt, car il y a longtemps que les bois avaient disparu à ce moment. C'est pourtant l'explication qui nous a été transmise par la tradition orale.

Il existe à Cappelle un autre Noir Debout, et là, on dit que le noir pourrait se rapporter à la couleur de la tourbe que l'on extrayait à cet endroit. Cette explication ne convient pas pour Auchy car la nature du terrain ne permet pas d'envisager qu'il y ait eu des tourbières dans le secteur.

La couleur de la terre expliquerait pourtant le Rouge-Debout à Ennevelin. Ce village est situé à cheval sur la Pévèle et le Mélantois. Les terres de la partie pévéloise étant argileuses, on comprend aisément l'appellation rouge-debout les concernant.

A Râches, le Vert-Debout ne peut se rapporter à la couleur de la terre. Râches étant un village-rue en habitat groupé, le vert-debout serait le hameau qui vous emmène dans la verte campagne.

Les plans du XVIIIème siècle représentent toutes les rues d'Auchy bordées d'arbres. Ces arbres étaient source d'un important profit pour le seigneur, qui détenait le monopole de leur plantation le long des chemins et terrains vagues (droit de plantis).

Ainsi, le village de Lécluse, dans son cahier de doléances établi pour les Etats-Généraux de 1789, se plaignait que « *le chastelain a fait former un plantis le long de tous les chemins, que les arbres offusquent toutes les maisons, en sorte qu'en plein jour il existe la plus grande obscurité...* »

Il est très possible qu'il en ait été de même dans ce quartier, d'autant que cela rejoindrait en partie la tradition orale, à la différence près qu'il s'agirait d'arbres plantés et non d'une forêt.

Le Bourg : Curieusement, bien que ce nom puisse avoir une origine celtique, il n'apparaît pour la première fois à Auchy qu'en 1636 (31 H 253)- « *Le bourcq d'Auchy* ».

Dès le Xème siècle, le mot bourg suggère une notion de fortification. Au XIème siècle, ce terme servira pour les agglomérations pourvues d'une enceinte (d'où le mot bourgeois).

Cette idée de fortification est à priori séduisante, puisque le donjon d'Auchy y était situé, mais ce donjon n'ayant été construit qu'au XIVème siècle, le bourg avait perdu son sens initial.

Aller au bourg se dit d'une façon générale pour aller au centre dans les lieux d'habitat desserré. Le

P31 / 418 : AUCHY LES ORCHIES 1875

Le Bourg en 1875 (photo ADN)



bourg est donc simplement le centre du village.

La rue du Moulin porte désormais le nom de rue Victor Fichelle, du nom d'un jeune alcyquois, décédé à la Croisette de Mérignies le 2 septembre 1944, dans les combats de la Libération. C'est au cours de ces mêmes combats que trois flinois devaient trouver la mort dans un verger de la rue du Vert-Bois, devenue de ce fait la rue des Martyrs. La ruelle du cimetière a pris le nom d'Emile Dancoisne, résistant déporté le 19 mai 1942 par les allemands.

La rue de la Planque, enfin, a été rebaptisée rue Jacob Martinache, décédé le 18 juillet 1944 au *Reserve lazaret de Weiden Obpf*, en Allemagne où il était prisonnier.

Arbres, arbustes et défrichements

Des arbres à l'aspect remarquable servaient souvent de repères topographiques à nos ancêtres. Ils pouvaient également avoir été plantés pour servir de limite à différentes parcelles.

Les plantations d'arbres ou les dérivés de sart ou essart indiquent des endroits défrichés assez tardivement (sans doute à cause de la pression démographique, un accroissement de population nécessitant une extension des terres cultivées).

On a coutume de dire qu'il y a eu trois phases de défrichement en France.

La première, qui a débuté à la fin du X^{ème} siècle dans notre région, se caractérisait par une extension, souvent anarchique, des anciens terroir au détriment des arbres ou des broussailles. Elle n'avait rien de systématique et était laissée à l'initiative du paysan ou de la communauté (en principe, avec l'accord du

seigneur), en fonction de ses besoins ou de ses possibilités.

La majorité des défrichements à Auchy correspondent à cette première phase.

Ainsi le Fayt (1272), est encore connu de nombreux alcyquois mais ne figure plus sur les cartes. Situé au bout de la rue Deregnaucourt, face au calvaire, le fay(t) signifie le hêtre, du latin *fagus*. Ce lieu-dit correspond à une extension du terroir de Regnaucourt au Metz.

En 1313, la cour d'Hellignies tient « 1/2 bonnier gisans as Karniaux » (les petits charmes).

Le registre de 1539 parle de « trois quartiers en le campagne des carneaux, tenant vers escoche à le piedsente de Regnaucourt à l'église d'Auchy. » et plus loin de « 9 cents séant en le couture des carneaux entre Aucy et le Hem et 7 cents séant aux carneaux, tenant au chemin du chastelet au molin d'Auchy ».

Cette couture occupait donc toute la plaine comprise entre le Hem, le bourg, le moulin et Regnaucourt.

La couture fait partie de ces toponymes difficiles à replacer dans le temps. A l'origine, il correspond à une extension de la réserve seigneuriale lors des premiers défrichements.

Cependant, lorsqu'on parcourt les terriers de l'abbaye de Flines, on s'aperçoit que le terme a pu être utilisé à toutes les époques pour des endroits qui portaient un autre nom auparavant. L'exemple cité ci-dessus est significatif : dans le terrier de 1313, il existe un endroit appelé les carneaux, dans celui de 1539, on cite la campagne des carneaux et, plus loin, la couture du même nom.

Dans ce terrier, il est également question de la couture de la maladrerie qui n'était pas citée sous ce nom en 1313. Par conséquent, on s'aperçoit que le terme a été employé à toutes époques et encore aujourd'hui, simplement pour désigner un ensemble de champs proches d'une ferme, d'un lieu-dit ou d'un monument.

Il serait vain de croire que toutes les coutures figurant encore sur les cartes d'état-major correspondent nécessairement à une étape précise de mise en valeur des terroirs.

Le mot campagne a le même sens et a parfois été ajouté ultérieurement à un nom existant.



Pour la campagne de Fourquerue, on trouve en 1402 : « *21 ct de terre en Fourquerue, tenant au chemin qui va d'Auchy à Cappelle...* », en 1539 « *...en le champaine de Fourquerue, devant le croix du hamel et au lez vers Wastines, tenant au chemin qui maisne de ladite croix vers Cappelle et au chemin qui maisne de ceste croix à le place du Metz...* »

Deux chemins formant une fourche, à proximité des établissements Cambier, sont à l'origine de ce nom.

Huars li espagnos (Lespagnol) tient « *un quartier en le sauvaigerie que on dit aux Sartiaux* »(1313). Les sarts étaient des endroits débroussaillés et mis en culture.

Tous les toponymes de cette partie du village (Hem, Sauvagerie, Guesquière, Sarts) nous rappellent une mise en valeur tardive et difficile et il s'avère encore aujourd'hui que toute cette partie, qui longe le territoire de Coutiches, est connue comme étant la plus pauvre pour les cultures.

En 1702, Nicolas Monard tient « *un ½ bonnier séant en la couture d'essart, tenant au fief du Chastelet de deux sens et un quartier audit lieu tenant au chemin allant dudit Chastelet à Wattines* ».

La deuxième phase, mieux organisée et plus systématique, n'a pas laissé de traces chez nous. Elle a eu lieu au XIIème siècle et a donné naissance à des villes ou des villages créés de toutes pièces (les Ville-neuve, Villefranche, etc. datent de cette époque).

La troisième phase est beaucoup plus sujette à discussions, tant à propos de sa datation que de la terminologie qui la définit.

Henri Platelle la définit avec quelques réserves il est vrai, entre 1225 et 1255 en Flandre Intérieure. On s'est attaqué aux terres les plus ingrates, les wattines, pour créer de nouveaux domaines, en principe collectifs, mais qui, le plus souvent n'aboutissaient qu'à une ferme isolée.

Guy Fourquin, avec les mêmes réserves avance la même datation, qui semble cependant trop tardive chez nous, puisqu'en 1223, l'hommage du sire des Wastines (sur Cappelle et Bersée) est déjà l'un des plus importants de l'apanage de Marguerite de Flandres en sa terre de Pévèle.

On remarque en périphérie du village des noms terminés par le suffixe (e)rie, qui correspondent à cette dernière phase.

La personne qui s'installait sur un nouveau domaine lui donnait parfois son nom (Ricarderie, domaine de Richard, par exemple).

Le nom pouvait également être formé à partir du végétal dominant (cardonnerie pour le chardon).

Ces domaines nouveaux marquaient un peuplement d'origine paysanne mais ils pouvaient aussi être concédés en fiefs. C'est le cas de la Ricarderie et de la Hargerie, qui ont ensuite pris une certaine importance en acquérant de nombreuses terres dans les environs et particulièrement à Auchy.

Là encore, jusqu'à nos jours, ce type de toponymes a continué à être utilisé pour désigner une petite propriété, quelquefois une simple maison, et on ne peut affirmer qu'ils correspondent aux grands défrichements que si on les rencontre dans les archives du XIIIème ou XIVème siècle. C'est le cas pour la Hargerie et la Ricarderie (1313), mais la Cardonnerie est plus douteuse et ce nom pourrait avoir été donné par imitation des noms voisins.

Sur le territoire d'Auchy, on ne trouve que trois noms de ce type :

Le champ de la Riessonerie (1313), « *un tierceron de Gilles Delepierre, tenant au camp de le riessonerie et au quemain qui va du molin au Metz* ».

Il s'agit peut-être d'un champ établi sur une terre à riés (en friche).

La Wibauderie (1430) se trouvait entre le hameau de la Froidure et le courant de l'Hôpital. Ces deux petits domaines sont vite tombés en désuétude et, au XVIIIème siècle, ne sont plus cités qu'en tant que lieux-dits. On trouve dans le même document *Wibaudry*, *Libaudrie* et même *Lebardrie* pour le même endroit.

On peut supposer qu'un certain Wibaut y aurait construit une petite ferme.

La Sauvagerie (1272) est située à la fois sur Coutiches et sur Auchy. Le terrier mentionne « *le maison le sauvage* » et « *le sauvagerie* ». Ce nom figure encore sur les cartes de l'Institut Géographique National bien que le domaine de cet ermite semblait déjà à l'abandon en 1313.

Toute la limite Ouest, Nord-Ouest, Nord d'Auchy est formée de toponymes de ce type : L'Englerie (domaine de l'anglais), la Broderie (autrefois Branderie, qui suggère l'idée de brûler, rappelant l'écobuage, procédé archaïque d'amendement des terres), la Cardonnerie (envahie de chardons), la Ricarderie (la ferme de Richard), la Argerie (peut-être pour un domaine particulièrement argileux, ce qui n'a rien d'étonnant en Pévèle. Pour étayer cette supposition, signalons qu'il existait, entre la ferme d'Argérie et Deregnaucourt, un pré Argiet, ayant la même racine, mais tout ceci reste très hypothétique.), Wattines (équivalent des gâtines du marais poitevin, terres marécageuses et stériles), la Coquerie (domaine du coq, qui serait plutôt un surnom donné à un individu prétentieux), Wattinette, à la limite de Nomain.

Ces anciennes limites naturelles de terres incultes ont déterminé le finage des paroisses que nous connaissons encore aujourd'hui.

L'abondance de lieux-dits « l'Epine » ou « l'Epinette » dans de nombreux villages de la région a conduit certains spécialistes à penser que ces lieux-dits servaient autrefois de limites entre paroisses, décanats, diocèses, juridictions seigneuriales, etc..

Qu'ils soient situés en bordure de village n'a en fait, rien d'étonnant. Les endroits épineux, les landes, ont été les derniers à être mis en valeur. Ils correspondent donc à une extension finale des terroirs, allant

jusqu'à rejoindre la limite du finage voisin.

A Auchy, on trouvait deux et même peut-être trois endroits portant ce nom : le camp à l'épinette (1313) ne peut être situé et on ne sait pas s'il correspond au fief de l'épinette (1728), à la limite de Nomain, ou à l'épinette du Hem (1430), assez difficile à localiser. Ce buisson semblait disparu au XVIème siècle puisqu'il ne figure pas dans le grand registre de 1539.

Le chemin qui part dans les champs, entre le nouveau cimetière et le Châtelet est encore appelé « l'épeignette ».

A la fin du XIIIème, début XIVème siècle, il ne restait donc à Auchy que quelques bosquets (derrière le Châtelet, au Rossignol et derrière Deregnaucourt). Toutes les terres correspondant au terroir actuel étaient déjà en culture, et le paysage, à l'exception des très discrètes lignes à haute tension, ne devait pas être très différent de ce qu'il est actuellement.

Quelques arbres isolés dans la campagne alcyquoise servaient de point de repère aux paysans. Le plus commun est le saule que l'on retrouve sous différentes appellations : Sau, saus, sauch. Au XVIème siècle, on utilisera plutôt le mot Hallo(t).

Le Saus des Gieskières (1272) marquait la limite entre la sauvagerie et les Gueskières. Situées entre Coutiches et Auchy, Gueskières signifie en fait jachères, du latin *Gascaria*.

Le camp Saudemer est cité en 1313 : « *cing quartiers de l'église et des pauvres d'Auchy que l'on dit le camp Saudemer, gisant devant le molin d'Auchy, au lieu que on dit aux carniaux...* » et également « *entre Auchy et le Fayt, appiéllé le camp de le Rochielle, tenant au camp Saudemer* ».

Celui-ci servait de limite à un champ appartenant à la mairie d'Auchy, constituée en fief autrefois (le champ du saule de la mairie).

Pierre Mokes rend 10 deniers pour « *sept cens au Riu as Saus hamiel* », à la limite de Coutiches, peut-être même du côté coutichois.

Le Sauch Baudoul (1445-B 3847) : « *...le manoir Leurens de Trehourt, tenant au quemin de Regnaucourt au Fayt et à 1/3 de bonnier tenant à le sauch Baudoul...* ». Ernoul le Baudoul était un tenancier de l'abbaye au XIVème siècle et ce saule devait se situer près de sa ferme.

Pierre li Bues tient « *...1/2 bonnier ki fu les saueriaus, devant le fontaine...* ». Cette plantation de saules semblait donc disparue en 1313 (Ki fu...).

Charles Rogier rend une rasière d'avoine pour deux tiercerons de terre, gisant entre Auchy et les Hallo-

teaux (1539). Le même Rogier tient 9 cents entre le Hem et les halloteaux. Ceci est assez curieux, car sur le plan Duchemin de 1761, les halloteaux (petits saules) sont situés derrière le presbytère. Peut-être y avait-il deux endroits portant ce nom.

Le camp hallo Lannoy : « un q. gisant entre le Pont et le Casteler...tenant vers orient au camp hallo lannoy ».

Entre Auchy et Hellignies « ...4 bonniers nommez les 4 bonniers du gros hallot (1539), tenant vers orient aux 5 bonniers du hallot Notre-Dame (1430), tenant vers occident au chemin allant audit Auchy...item 3 bonniers tenant vers midi au chemin de Maisnenville (de Hellignies à Manneville) et vers escoche aux 4 bonniers du gros hallot ».

Au sujet de ce hameau orchésien de Manneville, M.Draux, dans sa « Nouvelle Histoire d'Orchies », parle de « maison dans la ville neuve », de mas neuville (mas comme metz). Le chemin de Maisnenville, cité plus haut nous amène à une explication un peu plus simple : On pense naturellement au chemin qui mène en ville au temps où ce hameau se trouvait hors des murs de la ville d'Orchies.

Le peuplier est appelé obeau ou aubel (bois blanc du latin *albus*, blanc).

Gerars li Clerc rend « ½ muid de blet sour 1 bonnier de tière entre l'aubiel de Renaucourt et le ponchiel. »

Pierre li Bues tient « 7 cents tenant à le rue contre l'aubiel que on dit essillart », essillé, en vieux français signifiant endommagé, dévasté.

Jehan Mokes rend 12 deniers sur « 1/2 bonnier qui gist en le sauvaigerie que on dit à l'aubelet »(1313). Jehan li cordier tient « six cents entre les gieskières et l'aubelet ».

Plus récemment (1733), on trouve « 15 cents entre la croix du hamel et l'aubel d'Auchy, tenant au grand chemin d'Orchies à Lille ». Il s'agit certainement de l'arbre qui a donné son nom à la rue de l'Obeau, en limite d'Auchy et de Cappelle. (Le nom est cité sous cette forme en 1733, mais le lieu-dit est connu depuis bien plus longtemps).

Eau

En pays de Pévèle, l'eau est omniprésente. Marais, sources, cours d'eau prennent toutes sortes de noms selon l'époque à laquelle ils ont été dénommés.

En 1291, on cite Biernard de le Fontaine, la source, sans doute celle de l'actuel courant de l'Hôpital, derrière Deregnaucourt puisqu'il existe alors un chemin de la Fontaine au Metz.

Une autre petite source est signalée au rossignol dans un terrier de 1521 (31 h 64) : « *La fontaine au Louskignot ...* »

Gilles li bues tient « *1/2 bonnier ki fu le Nain, as Fontenielles* »

Le moindre trou, toujours plus ou moins rempli d'eau, sert de repère dans nos campagnes dépouillées. Les mots les plus courants pour désigner ces trous sont des mortiers ou des fosses.

En 1230, Baudon Le Mie paie une rente pour une terre à Hideux Mortier. Willaume Oroille donne une rente d'avoine à un clerc nommé Jacques : « *octo raseriis et dimidio avene...super quinque bonarios apud Hiseux Mortier* ».

Quelques anciens du village connaissent, entre Auchy, Hellignies et Manneville, un endroit appelé « Le Mort-ti-deux ». Ce nom viendrait du fait que deux personnes s'y seraient noyées et que celui qui les aurait trouvés se serait écrié « *t'es mort ti-deux* », vous êtes morts, vous-deux, en patois.

Nous voyons ici tout l'intérêt de connaître les formes anciennes d'un nom quand on veut en trouver l'étymologie. Mais peut-être après tout que ce récit populaire est basé sur un fait divers réel, transmis par la tradition orale depuis des générations.

D'autres mortiers étaient connus dès 1313 : le mortier Frère Andrieu, entre le pont et la Planque, tenant au chemin de la Planque.

Amouri li potiers tient « *1/2 bonnier tenant au Mortier Tropin* », que nous n'avons pu situer.

« *Li cours d'Hellignies tient un tiercheron à Huelin Mortier, 10 cents tenant au camp à le fontaine et à Huelin Mortier* ». Au XVIII^{ème} siècle, « *5 quartiers à Hullin mortier, tenant du Nord au chemin menant du Bourg au Lossignol* ».

En 1346, « *un tiercheron des pauvres d'Auchy derrière le Fayt, si dist-on au Mortier Wikart* ».

Le sauchoiz Mortier (1539), bordé d'une plantation de saules, n'a pu être localisé.

Enfin, Pierre le jouesne rend six deniers pour « *un quartier derrière le hem que on dit au camp au mortier* ».

Nicaise Foubiert rend six deniers pour « *un quartier gisant à le fosse Hagart* »(1313).

Le Ruissel (1272) se trouvait à l'extrême limite sud du village et était connu sous le nom de Chemin du Riez au XIX^{ème} siècle. Le riez est le petit cours d'eau qui descend vers Faumont et va se jeter dans le courant de Coutiches, à proximité de la cense de Verneucueille.

Sandrins Blawart tient un tiers de annoit (plantation d'aulnes) au Brueriu (1313), entre le Pont et la Planque, le long du cours d'eau. Le brueriu, c'est le ruisseau fangeux, boueux (en patois, du breu c'est de la boue).

Les cours d'eau au lit mal creusé s'étalaient dans les champs voisins à la moindre occasion.

On lit dans le registre de 1272 « *le camp cornu ki tient as Noes* », et plus loin « *le pret des noes* », que l'on situe au bout de l'actuelle rue de Faumont.

Les Noes ou Nouettes étaient des terres ou plus souvent des prairies continuellement inondées.

Le camp Lauwe (1313) : « *lq.de Pierre Mocq, dou fief de le Tour et gist au camp lauwe...et deux bonniers que l'on dit le camp à l'auwe...* » (l'auwe = l'eau).

Les puits étaient bien sûr très importants pour l'approvisionnement en eau, mais tout le monde n'avait pas le moyen d'en faire creuser un. Aussi, on en trouvait généralement qu'un pour tout un hameau.

Mehaus li gollous a son « *manage ki gist au puch d'Auchy* » (1313), à côté du presbytère.

Le béguinage d'Orchies possède 22 cents de terre au Ponciel dou puch Vinage (1313).

Jehan Deregnaucourt tient 2 cents au puch des Gieskières (1272).

Dans un terrier de 1430, on trouve encore « *au puch de le planque, tenant au quemin de le Planque...* » et « *devant le puch du Hem, tenant à le ruyelle de Quennebray* » (voir ce nom ci-dessous).

Malheureusement, ces puits n'ont pas pu être situés avec précision.

On remarque que l'on ne cite pas de puits au Chêne, à Regnaucourt et au Rossignol, précisément là où il y avait des sources, seuls points d'eau indispensables à la vie de tous les jours.

Le Quartier à Roseaux (1539) : « *10 cents emprez les Ponceaux...haboutant au quartier à Roseaux et tenant au camp du Wez* », le champ du gué.

Encore un toponyme en rapport avec l'eau comme le Wez du Moulin ou comme le Bru d'Auchy (1539) : « *1/2 bonnier au bru d'Auchy, tenant au chemin qui maisne d'Auchy à le maladrie* ».

Le Bru, que l'on retrouve à Coutiches, entre Flines et Bouvignies, se dit pour un petit cours d'eau, une source. Il s'agit ici du courant Delcroix, qui fait la limite avec Orchies.

Le Bray et plus précisément le Quennebray (1430), est un terrain fangeux, près duquel devait se trouver un chêne remarquable : « *3 cent tenant à le ruyelle de Quennebray et au puch du Hem...et 6 cents en Quennebray tenant à le voie qui maisne de Regnaucourt à l'église d'Auchy* ».

La couture de Quennebray occupait toute la plaine entre le hem, le château d'eau, l'église et les sentiers.

Ce nom se rencontre également à Beuvry et le Bray est un hameau de Raimbeaucourt qui formait pa-

roisse avant la Révolution.

Les prairies naturelles étaient assez rares à Auchy, ce qui posait d'ailleurs beaucoup de problèmes pour l'élevage. Signalons quand même le Pré Hargiet : « ...du ponchel de regnaucourt jusqu'au pré Hargiet et dudit pré aulong un fossé jusqu'à Préolet (le petit pré) à Regnaucourt » (1346).

Le pré Hargiet, que l'on connaît encore aujourd'hui, tire sans doute son nom du fief de la (H)argerie, tout proche, à moins que ce ne soit le contraire (voir § précédent).

Au confluent du courant Delcroix et du courant de l'Hôpital, derrière la route du Poncheau à Orchies, se trouvait la Pasture de Mégalans (1539), du nom de son propriétaire qui habitait Nomain.

Les Ponts

Le ponchel Nicolay ou St-Nicolas (1451) : « ...du long le courant d'entre Orchies et Auchy, jusqu'au ponchel Nicolay du costé vers Auchy et dudit Ponchel montant amont vers Hellignies ».

Ce petit pont enjambait donc ce qu'on appelle maintenant le courant Delcroix et permettait de franchir ce cours d'eau en empruntant la route d'Auchy à Orchies (ou grand chemin de Lille à Orchies et ensuite de Lille à Valenciennes).

Le ponchel de Regnaucourt (1295) : « ...du chemin des noettes jusqu'au ruissel et, dudit ruissel, lelong le courant et chemin jusqu'au ponchel de Regnaucourt ». En 1346, il est aussi appelé le ponchel de Trehourt : « ...de cheli ponchel (de trehourt) jusque au pré Hargiet...et...le chemin de la Hargerie à Trehourt... et 3 quartiers de pierre Hornet vulgairement appelé l'ausnoit trehourt, entre Argerie et Folle emprise... ».

Ce pont est connu depuis le XVIIIème siècle sous le nom de Ponceau-Ouest.

Le grand ponchel des deux Ponceaux (1313) : « ...prend l'abbaye les deux parts de la disme depuis le pont du pont tout au long le courant et chemin jusqu'au grand ponchiel des deux ponceaux ».

Le petit Ponchel (1451) est appelé aujourd'hui le pont de cailloux : « ...Le courant qui maisne du ponchel St-Nicolas au petit Ponchel... ». Sur le plan Duchemin de 1761, il est appelé le pont Claude Rose.

Le Ponchel de la planque (1313) a remplacé la planche (planque) qui a donné son nom au hameau : « ...du long le courant qui mène du ponchel de le planque aux ponceaux... ».

En 1505, il est très logiquement appelé la planque des paroisses, puisque, en le franchissant on quitte la paroisse d'Auchy pour entrer à Nomain (rappelons que c'est le courant qui sert de limite à cet endroit).

En 1759 et sur le premier cadastre, il est devenu le pont Berlau, peut-être, encore une fois, d'après le nom du voisin le plus proche, mais, comme le pont Meublond, ce patronyme est inconnu à Auchy.

La planche au cochon (1313) : « *Cholars blawart rend 10 deniers sur sept cents de terre qui gist à le planque au cochon...* ». Ce nom n'est mentionné qu'une fois, sans autres précisions.

Le ponchel Godin (1430) : « *...5 cents de prés gisant emprez le ponchel Godin, tenant au chemin qui mène du Metz à Auchy* » (sans doute Godin du Metz, déjà cité en 1272). Petit pont près de la ferme du Châtelet.

En 1702, il est appelé le ponceau du moulin.

Les champs

De nombreux champs portaient le nom de leur propriétaire et, bien souvent, le conservait après sa mort, même si le champ était vendu ou changeait de main. D'autres se caractérisaient par une forme particulière qui se repérait facilement dans la plaine.

Tous ces champs sont malheureusement difficiles à localiser avec précision.

Dans la couture des Poncheaux, on note :

« *neuf quartiers de terres dict l'abisme(1665), tenant à un bonnier des pauvres d'Orchies et aux soeurs grises d'Orchies...* ».

« *Le ½ bonnier aux alouettes (1761), tenant aux pauvres et orphelins de Douay...* » et Le bonnier Blondel (1759).

Le champ à choques (1761) : « *12 ct de Pierre Hoel, à la couture des Poncheaux, tenant au fief de l'Épinette et à ½ bonnier nommé le champ à choques et à la piedsente allant de la Planque à Auchy...* » (les choques = les touffes d'herbes en patois).

Le camp des trois offices (1674) : « *à la cousture des poncheaux, proche du lieu patibulaire (le gibet), tenant aux soeurs grises d'Orchies (aux terres de ces religieuses), le camp des trois offices* ». les trois offices : l'église, la cure et les pauvres d'Auchy.

Les petits camps (1461) : « *9 q. Entre Aucy et les Poncheaux nommés les petits camps...* ».

Le camp à herche (1672) : « *une pièce de terre tenant au camp Darras et au camp à Herche...* ».

Le camp Darras (1313) : « 3 bonniers en une pièce nommés le camp Darras, gisant en la champaine des Poncheaux... »

Il y avait deux champs portant le nom de camp cornu (1272). Le premier se trouvait près du camp Darras, l'autre près de la route allant d'Auchy à Coutiches, suivant le fossé qui fait la séparation entre les deux communes. Aujourd'hui encore, ce champ a la forme d'une corne et il pouvait facilement être repéré jusqu'à une époque très récente, mais le saule, planté à la pointe de la corne a été abattu.

Le camp Cornette (1539) était sans doute lui aussi un champ en forme de corne : « 7 q.tenant au chemin du Pont à l'Obiel de la Coquerie et au camp Cornette ».

Le camp Ballan : « 1 bonnier ½ de terre, séant entre Regnaucourt et la Hargerie, tenant vers occident au camp Ballan qui appartient à Colars Courtecuisse ».

Le camp Coquesin (1348) : « 1/2 bonnier de Pierons des Gaskières entre Regnaucourt et le Hargerie, tenant au camp que on dit Coquesin... »

Le camp des Bersarts : « sept quartiers de terre séant entre Regnaucourt et le Fay, nommez le camp des Bersarts, tenant vers la cappelle au chemin dudit Regnaucourt... ».

Le champ Berlaffe (1761) : « 12 cents de Pierre Hoel nommés le champ Berlaffe », entre l'église et la planque, au sud de la terre des Préeles.

Le camp Cauchement ou Kauchement (1313), au moulin appelé, en 1636, le bonnier de l'échange-ment. Des terres avaient été échangées à cet endroit au XIIIème siècle, entre l'abbaye et Wautiers de Raisse, propriétaire du moulin.

Le camp Daguet (1656) : « à la place d'Auchy, tenant aux terres de l'abbaye, nommé le bonnier Daguet... », du nom d'un ancien propriétaire plutôt que d'un éventuel jeune cerf.

Le camp Dannay (1539) : « un ½ bonnier tenant au chemin qui mène du hem aux Noettes...nommé le camp dannay... »

Le camp à l'estrit (1346) -le champ à l'étréit- : « devant le croix dou hamiel...vers le molin des Wastines..., 5 q. De terre parmi le camp à l'estrit... ».

Le camp à le fossette (1539) : « 6ct gisant emprez le maladrie d'Auchy que l'on dit le camp à le fos-

sette »

Le camp Grumiel (1272) et Le camp à joncs (1539), sans autres précisions.

Le camp juveniel, le pré le jovene (1430) : « 3 q. De Colars Coutiel que l'on solloit appeler le pret le jovene, tenant au quemin qui va du rieu au hem... ».

Le bonnier Lagache (1761) : « ...tenant au chemin de l'église au hamel du Rossignol et au bonnier Lagache... ».

Le camp Marly (1272) : « ...le camp cornu, gisant vers Hellignies, tenant vers midi au camp marly ». Un champ où l'on trouvait de la marne (marle), utilisée comme amendement pour les terrains difficiles.

Le camp Maujour (1313) = le champ du mauvais jour, sans autres précisions.

Le champ des Olives (1766) : « ...5q. appelés le champ des olives appartenant au Sr Vaillant, occupés de sa ferme du Chastelet, tenant au chemin de la froidure... ». Ce nom vient plutôt d'un nom propre, le patronyme Olivier étant très courant dans la région, que d'une culture de cet arbre, difficilement envisageable sous nos cieux.

Le quartier Olivet (1761), de même sens, se trouvait au début du chemin du Fay à la Ricarderie, avant le fief Allavoine.

Le camp Pillage (1636) : « près de mortier hideux, nommé le camp pillage... ».

Le camp des Praïaux (1539), le champ des petits prés : « dudit ponchel du castelet allant le courant d'eau jusque au camp des praïaux...suit le long du courant jusque au pont du Pont... » et « ...15 cts tenant aux bois et chaingles du castelet et au camp des praïaux... ». Les chaingles désignaient un terrain ou un parc fermé de murs ou de haies, ce qui était assez exceptionnel, car la coutume voulait que les plus pauvres aient la possibilité de laisser leurs bêtes pâturer sur les terres en jachère ou après la moisson. De ce fait, il était interdit de clôturer les terres à labour. Seul le *pourprins*, le jardin et les abords immédiats de la maison étaient entourés de haies.

Le camp de la Rocielle (1266) : En 1266, Sarah de la Rocielle (La Rochelle) religieuse de l'abbaye de Flines, donne des terres qu'elle possédait à Auchy à sa congrégation. Plus tard, Gilles du Bar tient 18 cts « entre Auchy et le Fay, appelé le camp de la Rochielle, tenant au camp Saudemer ».

Le camp Roussel (1539) : « ...*l b. gisant au camp roussel, tenant au camp saudemmer....* ».

Le champ du Roy (1766) : « *à la motte du hem , tenant au champ du Roy* » appartenait à un nommé Leroy.

Le camp Tahon (1505) : « *l b. De Piat Deregnacourt, tenant à le terre Jehan Courtecuisse, qu'on dist le camp Tahon...en le sauvaigerie, tenant au camp à tahons et à le ruyelle allant du Hem au Ruissel...* ». La deuxième citation fait penser à une prolifération d'insectes, mais cela reste tout à fait hypothétique.

Le camp des Waghes : le registre de 1272 mentionne « *Pierre du Riu pour le tière ki tient au petit riu, au camp des Waghes et le tières des noes...* », donc en limite de Coutiches, alors que celui de 1346 parle « *d'un demi bonnier entre le donjon d'Auchy et le Pont, haboutant au camp des Waghes* ».

L'explication de ce nom reste aussi vague que sa localisation. Le mot waghe pouvait désigner une cuve ou un tonneau, une unité de mesure et faire penser à un champ mis en gage, le W s'étant transformé au XIIIème siècle en G. Wez est devenu Gué, warder, qui a conservé cette forme en patois, est devenu garder en français, etc..

Le dernier champ est précisément le camp du Wez, « *gisant en le champaine des Poncheaux, tenant au chemin menant de l'église à Orchies* ».

D'autres points de repère

Quelques bâtiments particuliers nous permettent de nous situer dans le centre du village :

« *2 cts de terre sour ki le grange de le disme est* ». Cette grange était située près du presbytère. Elle a très vite été désaffectée car, très tôt, les décimateurs ont fait percevoir leurs droits de dîme par des fermiers, qui rendaient alors un simple fermage et prenaient les gerbes pour leur compte. La grange dîmresse était utilisée par le maire féodal qui percevait la dîme pour le comte de Flandres et le chapitre de la cathédrale de Tournai.

Daske Daubi possédait un manoir « *dalès le maison le prestre* ». Curieusement, on note « *un bonnier qui gist derrière le moustier d'Auchy* », sans que l'on puisse savoir s'il s'agissait de l'église ou du presbytère. Dans le même secteur, « *Marchiaus li Bues (Marcel Dubus) rend six rasières d'avoine pour son manage devant l'atre d'Auchy* » (le cimetière), tout ceci en 1313.

A la limite de Coutiches, se trouvaient « 4 b. De terre nomez les quatre longs bonniers, tenant vers orient au chemin du ponchel sud, allant vers Aucy, vers midi aux quatre bonniers quarez de la cense d'Hellignies, vers occident à l'atre de quiens et vers escoche au camp de Marly... ».

L'atre de quiens, le cimetière de chiens, nous indique que l'on avait coutume d'enterrer les chiens en dehors du village pour éviter les épidémies.

A Auchy comme dans la plupart des villages voisins, d'autres épidémies avaient entraîné l'ouverture de petits établissements hospitaliers appelés maladreries. Cappelle ou Bersée ont conservé le souvenir de ces établissements dans les noms de rues mais celle d'Auchy n'est citée que dans quelques textes anciens. La mention la plus ancienne remonte à 1313 : « ...*la maison le malade...la maison de la maladrerie...* ».

Les hoirs (héritiers) de Jehan Hornet tiennent « un q. en le cousture de le maladrerie...un tiercheron tenant au chemin qui mène de l'église d'Auchy à ladite maladrerie...14 cts gisant entre la maladrerie et le courant d'eau tenant à la terre de St-Pierre en Douay (le courant Delcroix)...1/2 bonnier gisant entre la maladrerie d'Auchy et les Poncheaux...1b.gisant devant la maladrerie, tenant au chemin qui mène d'Auchy à Orchies... ».

Cette maladrerie, qui s'avérait en fait être une simple maison, servait plutôt de refuge aux S.D.F. de l'époque et autres mendiants de passage qu'à isoler quelques lépreux ou pestiférés. Le propriétaire de l'endroit était alors indemnisé par le gestionnaire des biens des pauvres, provenant de dons et de l'exploitation de quelques parcelles, concédées par quelques notables et notamment par la comtesse Marguerite, grande bienfaitrice de la région d'Orchies.

L'insécurité qui régnait pendant le Moyen-Age avait entraîné l'édification d'une petite place forte autour de l'église, qui n'était sans doute qu'une simple chapelle à l'origine. L'ancienne église était construite sur une motte, le cimetière entouré de fossés et bordé d'une palissade en bois, à la manière des mottes féodales, rencontrées au châtelet ou à Hellignies. La chapelle ou l'église primitive étant certainement très modeste dans ses dimensions, il a fallu construire un donjon permettant de surveiller la plaine vers Orchies et Coutiches. Celui-ci semble avoir été construit entre 1312 et 1346 puisqu'il n'est cité qu'à partir de cette date : « ...*la veuve jehan le Couvreur... pour son lieu et manoir gisant au Donjon d'Auchy, tenant au jardin de la chapelle Notre-Dame en Tournay et à le masure des hoirs Michel Madoux, haboutant sur le place d'Auchy...* ».

L'escorchoir (1346) : « 1/2 bonnier nommé l'escorchoir (l'abattoir), où ladite église prend les deux parts de la disme » et en 1702 « un q. séant à l'escorchoir, tenant au grand chemin menant d'Auchy à le Chappelle et au camp Jacques Derognaucourt ».

Le sautoir Brunelot (1539), tenant au chemin de Regnaucourt, était un obstacle, une barrière, qui, dans les sentiers, empêchait le passage des animaux tout en le permettant aux gens.

Les berseaulx de Regnaucourt et la frette à berseaulx pourrait être rapproché de Bersée et du camp des Bersarts, signalé plus haut. Les berseaulx étaient des abris en bois utilisés pour la chasse au gros gibier. Berser, en vieux français, signifie tirer à l'arc, à la chasse ou à la guerre. On peut donc chercher une éty-

mologie dans ce sens.

L'espinchiel (1313), bien que cité à de multiples reprises, n'a pu être localisé. Un espinchel est une boucle, en vieux français, pour un champ arrondi sur l'un de ses côtés, mais, en patois, espincher des arbres ou des haies consiste à couper les branches mortes ou inutiles.

Biertous Bustin rend « *trois rasières d'avoine à la mesure d'Orchies pour son manage qui gist à Son le ville » et « *le manage qui fut Jehan Bernard qui tient à le ruyelle Dassonleville » ». Assonleville, à côté de la ville, par opposition à emmilleville, au milieu de la ville. Dassonville et Milleville sont devenus des patronymes très courants dans la région.**

En 1272, Gherars li Clercq rend « *12 deniers pour le tière qui tient à le Lonkegnuelle » ». En 1313, on trouve « *1q. qui tient à le longuenuelle de l'abbie en le sauvaigerie...6 ct derrière Regnaucourt au lez vers le Hem appelés le longhinoelle... » ». Ce nom reste tout à fait mystérieux.**

Signalons pour terminer Le Breton, quartier situé en limite d'Auchy, Coutiches et Bersée, qui tire son nom du propriétaire de la ferme de l'Englerie sur le territoire de Coutiches, Jean-Pierre Le Breton, écuyer, demeurant à Douai (1718). Un estaminet, à l'angle de la Broderie, a ensuite pris ce nom.

DOCUMENTS CONSULTÉS aux Archives Départementales à Lille :

- 31 H 216 Terrier de 1272
- 31 H 217 Terrier de 1313
- 31 H 206 Le livre rouge - 1346-1349
- 31 H 207 Terrier de 1505-1517
- 31 H 208 Le grand registre 1539
- 31 H 141 Visite des chemins 1535-1779
- 31 H 220 Terrier des Fressenghes 1515
- 31 H 242 Baux, obligations et mesurages des terres 16ème, 17ème siècle
- 31 H 246 à 249 Chassereaux de la Sie d'Hellignies 1560-1720
- 31 H 250 Terrier des biens de l'abbaye 1761, avec 18 plans
- 31 H 251 à 257 Chassereaux d'Auchy 1589-1789
- 31 H 308 Baux et déclaration d'Hellignies 1571-1750
- Plan Douai 29
- Plan Douai 2115